



## ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

### Sixième Réunion du Groupe régional de la sécurité aérienne pour la Région AFI (RASG-AFI/6)

(Virtuelle, 27 et 30 novembre 2020)

#### Point 0 de l'ordre du jour : Adoption du projet d'ordre du jour et du programme de travail de la réunion.

(Présenté par le Secrétariat)

<b>RÉSUMÉ</b>
<p>Ce Document présente le projet d'ordre du jour et de programme de travail pour adoption par la sixième réunion du Groupe régional de la sécurité aérienne pour l'Afrique et l'Océan Indien (RASG-AFI/6).</p> <p>Les mesures à prendre par la Réunion figurent au paragraphe 3 du présent document.</p>
<p><b>Référence(s) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Manuel de procédure RASG ;</li> <li>• Décision du Conseil de l'OACI, C-DEC 210/4 ;</li> <li>• Mandat des PIRG et RASG ;</li> </ul>
<p><b>Objectif(s) stratégique(s) connexe(s) de l'OACI:</b> Le document de travail se rapporte à l'Objectif stratégique de l'OACI sur la sécurité.</p>

## 1. INTRODUCTION

1.1 La cinquième réunion du Groupe régional de la sécurité aérienne pour l'Afrique et l'Océan Indien (RASG-AFI/5), tenue à Accra (Ghana) du 29 juillet au 2 août 2019, a élu le Président et les trois Vice-présidents du RASG-AFI conformément au Manuel de procédure du RASG-AFI.

1.2 Conformément au Manuel de procédure approuvé du RASG-AFI, le Président et les Vice-présidents élus du RASG-AFI assumeront leurs fonctions jusqu'en 2021.

## 2. DISCUSSIONS

2.1 Les mandats, les modalités de travail, les instructions internes, ainsi que les règles de procédure pour la conduite des réunions du RASG-AFI et de ses organes contributifs sont contenus dans le Manuel de procédures du RASG-AFI, notamment le chapitre 5 (Procédures relatives à la conduite des Réunions du RASG-AFI).

2.2 L'ordre du jour provisoire de la réunion du RASG-AFI/6 et ses notes explicatives ont été communiqués aux États et aux organisations, sous forme de pièces jointes à la lettre d'invitation Réf : ES AN 1 / 6-0477 du 31 octobre 2020, et sont présentés en annexe à la présente note de travail pour examen par la réunion.

### **3. MESURES À PRENDRE PAR LA RÉUNION**

3.1 La réunion est invitée à :

- a) Examiner le projet d'ordre du jour et de programme de travail du RASG-AFI/6 (fourni ci-joint en **annexe**) et y apporter les modifications nécessaires.

## PIECE JOINTE

## Sixième réunion du Groupe régional de la sécurité aérienne pour la Région AFI (RASG-AFI/6)

*(Virtuelle, 27 et 30 novembre 2020)*

## PROJET D'ORDRE DU JOUR

<b>Objectif(s) stratégique (s) de l'OACI</b>	<b>Point à l'ordre du jour</b>	<b>Objet</b>
	0	<b>Point 0 de l'ordre du jour : Adoption du projet d'ordre du jour et du programme de travail de la réunion.</b>
A, D et E	1	<b>Suivi des Conclusions et Décisions des réunions du RASG-AFI/5 et RASC/5</b>
A, D et E	2	<b>Rapports sur les activités du RASG-AFI</b>
A, D et E	3	<b>Initiative de l'OACI « Aucun pays laissé de côté (NCLB) »</b>
		<b>Mise à jour sur les initiatives de sécurité des États, des organisations régionales, de l'industrie et des partenaires, en particulier dans le contexte de la COVID-19</b>
A, D et E	4	<b>Examen du futur programme de travail du RASG-AFI et de ses organes contributifs</b>
A, D et E	5	<b>Révision et mise à jour du Manuel de procédures du RASG-AFI</b>
A, D et E	6	<b>Divers</b>

Sixième réunion du Groupe régional de la sécurité aérienne pour la Région AFI (RASG-AFI/6)

## NOTES EXPLICATIVES SUR LES POINTS A L'ORDRE DU JOUR

Point à l'ordre du jour	Sujets
0	<p><b>Adoption de l'ordre du jour</b></p> <p>Sur ce point, la réunion examinera, modifiera le cas échéant et adoptera le projet d'ordre du jour et de programme de travail tel que présenté par le Secrétariat.</p>
1	<p><b>Suivi des Conclusions et Décisions des réunions RASG-AFI/5 et RASC/5</b></p> <p>La réunion examinera l'état de mise en œuvre des Conclusions et Décisions de la cinquième réunion du RASG-AFI (RASG-AFI/5) ainsi que les Conclusions et Décisions de la cinquième réunion du comité directeur du RASG-AFI (RASC/5).</p>
2	<p><b>Rapports sur les activités du RASG-AFI</b></p> <p>Une mise à jour sur les diverses activités entreprises par le Groupe sera fournie sur ce point de l'ordre du jour.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Projet « Fondamentaux de la supervision de la sécurité » (FSO) (États champions : Sénégal et Ouganda);</li> <li>• Projet « Préoccupations significatives de sécurité » (SSC) (États champions : Ghana et Afrique du Sud);</li> <li>• Projet « Nouvelles questions de sécurité (ESI) » (État champion : Kenya);</li> <li>• Projet « Enquête sur les accidents d'avion (AIG) (États champions : Éthiopie et Cabo Verde); et</li> <li>• La publication de la 6e édition du rapport annuel de sécurité (ASR).</li> </ul> <p>La réunion exploitera également les options de financement disponibles, y compris l'accès au fond SAFE et les stratégies pour une mise en œuvre réussie des divers projets entrepris par les États champions.</p>
3	<p><b>Initiative de l'OACI « Aucun pays laissé de côté (NCLB) »</b></p> <p>Sur ce point de l'ordre du jour, la réunion sera informée de l'état de la mise en œuvre des projets du Plan AFI. Le plan AFI est un moyen efficace de renforcement de la sécurité de l'aviation en Afrique. Grâce à son orientation claire sur la fourniture d'assistance et du suivi, le Plan est un cadre adéquat pour la mise en œuvre de l'initiative de sécurité NCLB pour la Région AFI.</p> <p><b>Mise à jour sur les initiatives de sécurité des États, des organisations régionales, de l'industrie et des partenaires, en particulier dans le contexte de la COVID-19</b></p> <p>La réunion sera également informée sur les initiatives de sécurité prises par les États, les organisations régionales, l'industrie et les partenaires, en particulier dans le contexte de la COVID-19. Les notes de travail devraient être concises, ne dépassant pas une page, de préférence.</p>
4	<p><b>Examen du futur Programme de travail du RASG-AFI et de ses organes contributifs</b></p> <p>La réunion examinera et approuvera le projet de Programme de travail RASG-AFI pour 2021, compte tenu des défis posés par la pandémie de la COVID-19 au secteur de l'aviation, en particulier, et des leçons apprises. Le programme de travail sera mis à jour et adapté en fonction des délibérations et des résultats de la réunion du RASG-AFI/6.</p>

<b>Point à l'ordre du jour</b>	<b>Sujets</b>
5	<b>Révision et mise à jour du manuel de procédures du RASG-AFI</b>  Le Groupe examinera et mettra à jour son Manuel de procédures conformément au mandat approuvé par le Conseil.
6	<b>DIVERS</b>  Sur ce point de l'ordre du jour, la réunion discutera de toute autre question jugée appropriée, qui ne pourrait pas être traitée dans les points précédents de l'ordre du jour, en plus de décider de la date et du lieu de la prochaine réunion du RASG-AFI (RASG-AFI/7).

Fin

**SIXIEME REUNION DU GROUPE REGIONAL DE LA SECURITE AERIENNE POUR LA REGION AFI (RASG-AFI/6)**

**JOUR 5 : vendredi 27 novembre 2020**

Heure	Point à l'ordre du jour	ACTIVITE
9h00-9h15	0	Examen et adoption du Projet d'ordre du jour et du Programme de travail de la réunion.
9h15-10h00	1	Suivi des Conclusions et Décisions des réunions des RASG-AFI/5 et RASC/5
10h00 – 10h30	2	Rapports sur les activités du RASG-AFI
10h30-10h45	<b>PAUSE</b>	
10h45-11h30	2	Rapports sur les activités du RASG-AFI
11h30-12h30	3	Initiative de l'OACI « Aucun pays laissé de côté (NCLB)»

**JOUR 6: lundi 30 novembre 2020**

Heure	Point à l'ordre du jour	ACTIVITE
9h00 – 10h00	3	Mise à jour sur les initiatives de sécurité des États, des organisations régionales, de l'industrie et des partenaires, en particulier dans le contexte de la COVID-19
10h00 – 10h30	4	Examen du futur Programme de travail du RASG-AFI et de ses organes contributifs
1030-1045:	<b>PAUSE</b>	
10h45-11h15	5	DIVERS
11h15-12h00:		Élaboration du Projet de résumé des Conclusions et Décisions de la Réunion du RASG-AFI/6